

# Dossier de presse



Annonce des 27 lauréats de la première tranche  
de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles »

Décembre 2020



# Sommaire

---

4 **Pourquoi  
cet appel à projets?**

---

6 **Quelle est l'ambition  
de cet appel à projets?**

---

8 **Qui soutient  
cet appel à projets?**

---

10 **Qui sont  
les lauréats?**

---

11 **Que produisent  
les lauréats ?**

---

12 **Comment produisent  
les lauréats?**

# Édito



## De l'agriculture urbaine dans nos quartiers : 27 lauréats pour la première tranche de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles » !

Dès le début d'année 2020, l'agriculture urbaine a été identifiée par le Gouvernement comme un levier stratégique permettant de renforcer la dimension environnementale des 450 quartiers concernés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), mis en œuvre par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (l'ANRU).

La Covid n'a pas enrayé cette dynamique, bien au contraire ! À travers France Relance, la feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays permettant de bâtir la France de 2030, ce sont 13 millions d'euros qui viennent s'ajouter aux 21 millions précédemment dégagés en faveur de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles ». Lancé en février dernier, ce dernier vise à déployer plus massivement l'agriculture urbaine dans les territoires en renouvellement urbain. Au total, c'est donc un budget très conséquent qui est dédié au développement d'une agriculture au bénéfice d'une population qui a été particulièrement impactée par la crise sanitaire. Cet appel à projets, qui a rencontré un véritable engouement avec 62 projets déposés à la fin de la première tranche de candidature (1er juin), témoigne de l'intérêt des collectivités et de leurs partenaires, quelles que soient leur taille ou leur territoire, en faveur de l'agriculture urbaine.

Centrale pour le développement résilient de nos villes et de nos quartiers, l'agriculture urbaine participe à changer durablement la vie de ses habitants. Elle permet de nourrir les villes en respectant des circuits courts tout en encourageant l'agriculture de qualité, de créer des emplois et donne accès à une alimentation plus saine. Bravo aux 27 premiers lauréats qui ont fait preuve d'innovation et d'ambition dans leur projet et de donner toute leur place à l'agriculture urbaine dans les quartiers concernés !



**Julien Denormandie,**  
*Ministre de l'Agriculture  
et de l'Alimentation*



**Nadia Hai,**  
*Ministre déléguée  
chargée de la Ville*



**Olivier Klein,**  
*Président de l'ANRU*



# Pourquoi cet appel à projets ?

« L'agriculture urbaine représente une opportunité que les quartiers doivent saisir »

1

## Parce que 450 quartiers sont en train d'être totalement repensés

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) déployé par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) accompagne et finance la transformation complète de 450 quartiers en France métropolitaine et dans les autres mers.

Ce programme va générer 40 milliards d'euros d'investissement dans ces territoires pour réussir à changer durablement la donne à tous les niveaux : logements, équipements publics, déplacements, mixité sociale, développement durable, espaces publics et nouveaux usages.

2

## Parce que l'agriculture urbaine peut constituer un levier de transformation des quartiers

Cette transformation profonde des quartiers offre une occasion inédite d'y intégrer des espaces de végétalisation et de mise en culture.

L'agriculture urbaine est un secteur en cours de définition et de structuration, avec une dynamique croissante mais encore tâtonnante en France, dont les bénéfices multiples sont toutefois largement reconnus.

Elle peut constituer un levier de réponse aux dysfonctionnements urbains des quartiers et il s'agit de saisir la temporalité de déploiement des projets du NPNRU pour doter les projets d'une nouvelle

dimension plus ambitieuse sur les plans économique, social et environnemental, dont l'agriculture urbaine peut être le point de convergence.

Ce contexte d'engagement opérationnel des projets de transformation des quartiers est donc propice au déploiement d'une agriculture urbaine de proximité, au cœur ou en périphérie des villes, support de compétences et d'emplois nouveaux pour des territoires, levier de mixité fonctionnelle offrant des services et des équipements de proximité, et enfin vecteur d'accélération de la transition écologique et de qualité paysagère.



Ces illustrations sont des photos génériques et ne représentent pas un lauréat.

3

### Parce que les caractéristiques des quartiers se prêtent particulièrement à l'agriculture urbaine

La densité caractéristique des formes urbaines de nombre de ces quartiers, à travers l'offre de vastes espaces vides, constitue des potentiels de végétalisation plus ou moins bien exploités.

Des friches temporaires seront par ailleurs souvent générées par les projets urbains et notamment les démolitions : l'agriculture urbaine pourra constituer une réponse à l'enjeu fort de la gestion de ces espaces en attente de nouvelles constructions. En outre, bâtiments de logements et équipements publics, réhabilités ou créés dans le cadre du NPNRU, mais aussi parkings sous dalle et locaux vacants, constituent là encore des terrains de développement d'activités de culture ou d'élevage.

# Quelle est l'ambition de cet appel à projets ?

« Un appel à projets pour déployer plus massivement l'agriculture urbaine dans les territoires en renouvellement urbain »

## 1 volonté gouvernementale

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a été mandatée à l'été 2019 par Julien Denormandie, à ce moment-là Ministre en charge de la Ville et du Logement, pour engager une réflexion sur les conditions d'un déploiement plus massif de l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain.

## 1 objectif Accélérer et massifier l'agriculture urbaine

**L'ANRU lance un appel à projets avec l'ambition de soutenir la mise en culture, à terme, de 100 quartiers du NPNRU.**  
L'objectif de massification et d'accélération de l'agriculture urbaine sous des formes variées (jardins d'insertion, microfermes urbaines, projets complexes) au titre de cet appel, devra trouver écho dans des projets accompagnant la structuration de filières locales en associant de manière étroite les habitants et s'inscrivant dans une logique productive.

## 1 cible

### Les collectivités territoriales porteuses d'un projet NPNRU et leurs partenaires

L'appel à projets s'adresse aux collectivités territoriales menant des projets de renouvellement urbain dans le cadre du NPNRU, ou à des opérateurs qui justifieraient d'un partenariat avec ces collectivités et d'une articulation de la proposition avec le projet urbain.



Sylvain Gouraud

## 1 réponse

### Un accompagnement financier et technique

Les projets lauréats bénéficieront d'une aide financière pour le co-financement d'études et missions d'ingénierie, d'investissements et de dépenses de personnel, et d'un **appui technique et opérationnel**, individuel et collectif.

**Une aide financière, en subvention et/ou en co-investissement**, pour :

- \_\_\_ L'ingénierie de projet (co-financement des études de faisabilité et des études opérationnelles, mais aussi des dispositifs d'animation du projet);
- \_\_\_ Les investissements;
- \_\_\_ Les dépenses de personnel.

**Un accompagnement technique collectif ou individuel par l'ANRU et ses partenaires concernant le montage et le déploiement de projets d'agriculture urbaine**, notamment au travers de :

- \_\_\_ La mobilisation et la coordination d'experts pluridisciplinaires par l'ANRU
- \_\_\_ L'intégration du réseau ANRU+ « Agriculture urbaine » pour favoriser le partage des problématiques et des pratiques spécifiques;
- \_\_\_ La mise en place de temps de formation au niveau national;
- \_\_\_ L'aide à la mobilisation des services déconcentrés de l'État en charge de l'agriculture;
- \_\_\_ La mobilisation des partenaires de l'ANRU issus de la recherche pour la mise en place de projets de recherche-action.



Jean-Pierre Sageot

### Plusieurs temporalités de candidature et un financement identifié

**Plusieurs tranches d'appels à candidatures sont prévues :**

- \_\_\_ Une première phase de candidatures était ouverte jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2020 ;
- \_\_\_ Une deuxième tranche de candidatures avait lieu jusqu'au 15 novembre 2020 pour permettre notamment aux exécutifs municipaux et intercommunaux renouvelés de s'inscrire dans cette démarche ;
- \_\_\_ Enfin, une troisième tranche de candidatures pourrait être ouverte jusqu'au printemps 2021.

# Qui soutient cet appel à projet ?

## Financeurs

Les partenaires suivants interviennent de manière coordonnée en financement de l'appel à projets.



**Le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI)**, à travers les Programme d'investissements d'avenir confiés à l'ANRU autour des thématiques d'innovation dans le renouvellement urbain. **10 millions d'euros** seront consacrés aux projets retenus au titre de l'agriculture urbaine dans la première tranche d'appel à candidatures.



**La Caisse des dépôts-Banque des Territoires** dans le cadre de la convention qui la lie à l'ANRU en faveur du développement économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle mobilisera un total de **10 millions d'euros**, en soutien à l'ingénierie et le cas échéant en investissement en fonds propres.



**L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)** sur ses thématiques d'action. Une première tranche de **1 million d'euros** y sera consacrée.



**Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**, dans le cadre de France Relance, mobilisera un total de **13 millions d'euros, dont 3 millions spécifiquement fléchés pour des légumeries**, pour permettre de développer une agriculture au bénéfice d'une population particulièrement impactée par la crise sanitaire.

## Partenaires experts

Ils seront mobilisés en expertise, en appui au cadrage et à la mise en oeuvre de l'appel à projets, et/ou à l'accompagnement des projets,

- l'Association française d'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP),
- l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA),
- l'Agence régionale de la biodiversité d'Ile-

de-France (ARB Ile-de-France),

- l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France (ARS Ile-de-France),
- la Banque des Territoires,
- le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA / CEREMA Territoire et ville, et CEREMA Ile-de-France),

## L'appel à projets « Les Quartiers fertiles » bénéficiaire de fonds de France Relance



Depuis 6 mois, le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face et protéger le pays des conséquences économiques et sociales de la crise de la Covid-19. Fin juillet 2020, ce sont 470 milliards d'euros qui ont été mobilisés, au travers du plan de soutien, pour construire la France de 2030.

Avec la volonté d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan "France Relance", une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. Il s'inscrit dans la continuité des

chantiers engagés depuis le début du quinquennat.

L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont conséquents et se veulent à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit  $\frac{1}{3}$  du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026 et remboursables jusqu'en 2058. Le plan de relance permet à la Nation de se positionner sur des secteurs d'avenir pour (re) créer de la valeur en France et les relais de croissance de demain.

La relance sera verte, sociale et territoriale. Accélérer la transition agro-écologique au service

d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous fait partie des missions de l'État et répond à des attentes fortes des citoyens.

Dans ce cadre, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a dégagé un budget de 13 millions d'euros, dont 3 millions spécialement fléchés pour des légumeries, pour financer le développement d'une agriculture au bénéfice d'une population particulièrement impactée par la crise sanitaire. Cet engagement du Gouvernement permettra d'obtenir des résultats concrets et rapides dès 2021, alors même que les besoins d'investissement en matière d'agriculture urbaine sont extrêmement importants.

\_\_\_\_\_ le Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ) et son association Si T'es Jardin,

\_\_\_\_\_ le Groupe SOS (Auxilia, Blue Bees et Fermes d'Avenir),

\_\_\_\_\_ l'Institut national de la recherche agronomique (INRA),

\_\_\_\_\_ l'Institut de recherche pour

le développement (IRD),

\_\_\_\_\_ l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech),

\_\_\_\_\_ le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

# Qui sont les lauréats ?

## Cartographie des 27 lauréats de la 1ère tranche de l'appel à projet « Les Quartiers Fertiles »



### Critères d'éligibilité

- Des projets portant spécifiquement sur la thématique de l'agriculture urbaine, avec une visée prioritairement productive et marchande (création d'emplois)...
- ciblant des quartiers d'intérêt national ou régional du NPNRU...
- Portés par des collectivités menant des projets dans le cadre du NPNRU (EPCI et EPT / communes le cas échéant) ou tout autre opérateur, sous réserve de la formalisation d'un partenariat avec la collectivité

### Critères d'appréciation et de sélection des projets

- **Ambition** du projet (impact économique, social, environnemental)
- **Contextualisation** et articulation de la démarche avec le projet urbain
- **Richesse** du partenariat
- **Robustesse** des compétences mobilisées
- **Niveau de maturité** de la démarche
- **Caractère innovant** de la démarche, le cas échéant

### La liste des lauréats

P. 13

**Frais Vallon à Marseille :** projet de micro-ferme urbaine  
**La Savine à Marseille :** l'agriculture urbaine comme vecteur de transition

P. 14

**Grand Avignon :** Territoires fertiles dans les quartiers en renouvellement  
**Rennes :** Le Blosne fertile

P. 15

**Vierzon :** nourrir les convergences  
**Dijon :** ramifications  
**Bordeaux :** cultivons nos quartiers

P. 16

**Vaulx-en-Valin :** continuum agricole de la grande île  
**Annemasse :** opération d'agriculture urbaine sur le quartier du Perrier  
**Valenciennes Métropole :** agriculture urbaine NPNRU

P. 17

**Nevers :** Banlay Fertile  
**La Métropole européenne de Lille :** valoriser et encourager l'agriculture urbaine  
**Angers :** cultivons notre terre

P. 18

**Toulouse :** l'agriculture urbaine, levier de résilience alimentaire et professionnelle  
**Aubervilliers La Sauge :** Terre Terre – Ferme productive et pédagogique à Aubervilliers

P. 19

**Paysage urbain à Paris :** la ferme pédagogique de Charonne  
**Les Mureaux :** 110 Cultures  
**Cycloponics à Paris :** Le terrier

P. 20

**Bas Clichy :** la ferme du Bois du Temple  
**Île Saint-Denis :** Lil'Ô

P. 21

**Sartrouville :** Champerché dans la cite des Ides  
**Épinay-sous-Sénart :** Cœur de ville

P. 22

**Parti poétique à Saint-Denis :** Zone sensible  
**Romainville :** agriculture urbaine et alimentation saine et solidaire  
**Les Abymes :** Cultivé en cité

P. 23

**Francs Moisis à Saint-Denis :** parc intercommunal d'agriculture urbaine du Glacis  
**Fort de France :** ferme d'agriculture urbaine de Desclieux à Fort-de-France



## Que produisent les lauréats?



**24**  
Légumes



**16**  
Fruits



**6**  
Aromates



**5**  
Rûches



**3**  
Volaille



**3**  
Champignons



**3**  
Fleurs



**2**  
Plantes



**2**  
Houblon



**2**  
Plantes médicinales



**1**  
Chèvre

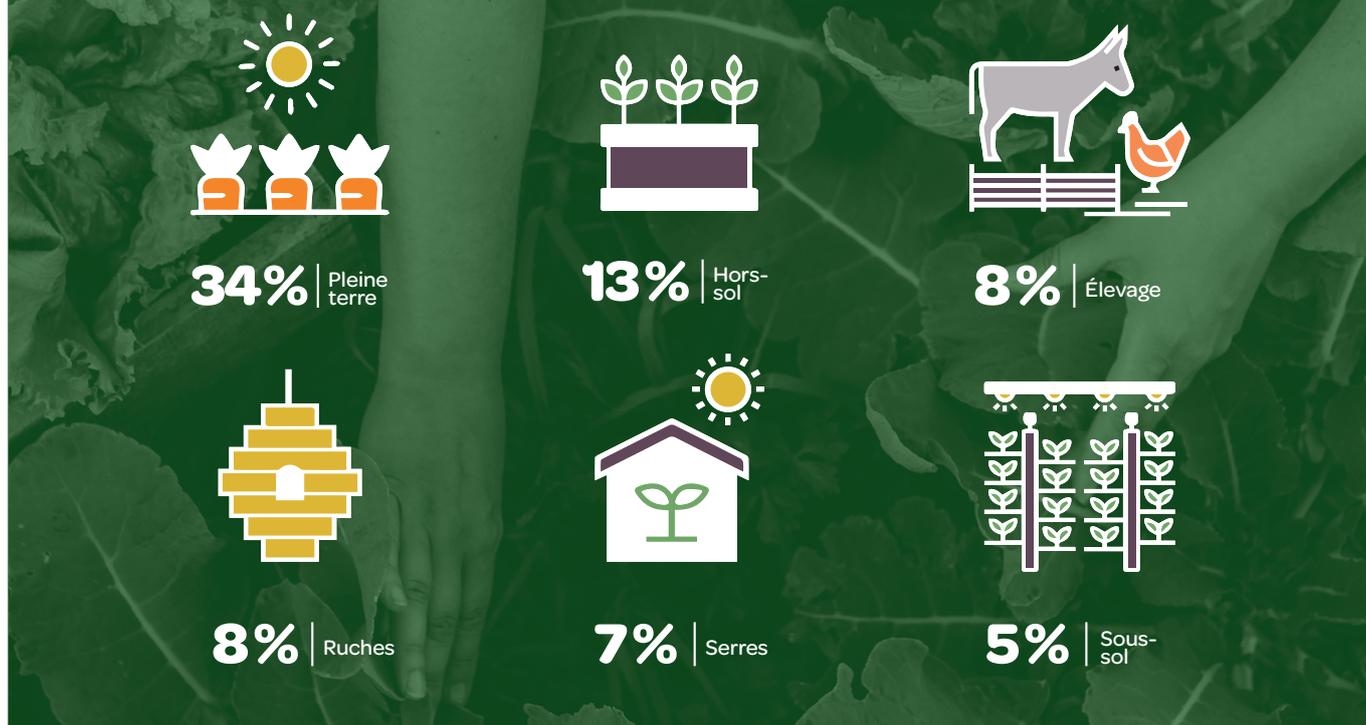


**1**  
Micro-pousse

Il peut y avoir plusieurs productions par site, d'où un total supérieur à 27.

# Qui sont les lauréats ?

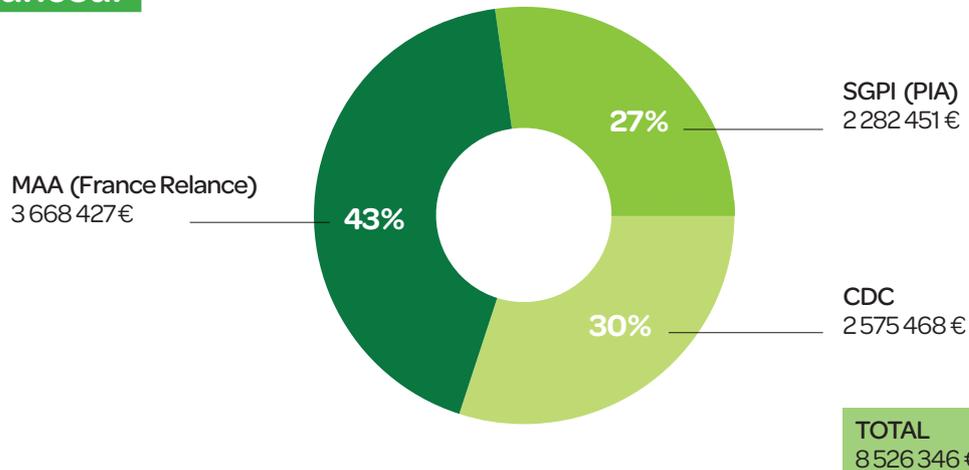
## Comment produisent les lauréats ?



## Qui finance les projets lauréats de la première tranche de l'appel à projets

### Répartition par financeur

Pour cette première phase de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles », les 27 lauréats se partageront plus de 8 millions d'euros pour mener à bien leurs projets.



## Frais Vallon : projet de micro-ferme dans le secteur de Marseille

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Travaux aménagement préalables

Action 2 : Installation et matériel pour mise en place micro-ferme

Action 3 : Dépenses de personnel

Action 4 : Amorçage des activités 2022 - 2024

Action 5 : Accompagnement des pratiques habitantes (par asso locale)

### Description synthétique du projet

Projet de micro-ferme urbaine de culture maraîchère intensive exploitée sur 1ha s'inscrivant dans projet de revalorisation de la colline du Frais Vallon, et de mise en réseau avec la trame écologique locale du quartier (mail planté, coteau, parc). Le projet, à ambition marchande et commerciale, doit également contribuer et renforcer le développement d'une culture agricole habitante et de loisirs, tout en assurant la création d'emplois en insertion. D'autres activités complémentaires pourraient être développées : apiculture, agroforesterie

**Type de projet :** micro-ferme

**Quartier NPNRU :** NPNRU Frais Vallon, la Rose

**Porteur de projet :** Métropole Aix-Marseille Provence

**Calendrier :** 2022 - 2024

**État d'avancement :** Démarrage



## La Savine : l'agriculture urbaine comme vecteur de transition à Marseille

Nombre de quartiers concernés : 1



Rappel des actions clés :

Action 1 : Ceinture agri-urbaine évolutive

(étude et aménagement, installation et mise en culture)

Action 2 : Chèvrerie (étude)

Action 3 : Jardins partagés (aménagement et poste pour animation)

### Description synthétique du projet

Projet de réhabilitation de friches et de renaturation comprenant la création d'une «ceinture agri-urbaine» (dont jardins d'insertion par les restos du Cœur), l'installation d'une chèvrerie (100 à 150 chèvres) et l'aménagement de jardins partagés dans le futur parc du Canal. Le projet de transition entre phases de démolition/reconstruction. Fonctions productives du projet (production maraîchère, fromage, apiculture, ...) associées à création d'emploi, valorisation du cadre de vie et préservation de la biodiversité

**Type de projet :** projet complexe

**Quartier NPNRU :** NPNRU La Savine, Marseille (15e)

**Porteur de projet :** Métropole d'Aix Marseille Provence

**Calendrier :** 2020 - 2023

**État d'avancement :** démarrage

# Qui sont les lauréats ?

## Territoires fertiles dans les quartiers en renouvellement du Grand Avignon

Nombre de quartiers concernés : 4

Rappel des actions clés :

Action 1 : Études et missions d'ingénierie Quartiers nord est / Olivades

Action 2 : Investissement Quartiers nord est / Olivades

Action 3 : Investissement le Tipi : mise en place espaces de culture

Action 4 : Personnelle Tipi

### Description synthétique du projet

La micro-ferme, le TIPI, qui accueillera une activité de production (et d'autres activités don) sera complétée par un site d'environ 5 000 m<sup>2</sup>, une démarche d'urbanisme transitoire et la mise en place d'une ferme mobile à même de connecter des équipements pérennes.

**Type de projet :** micro-ferme

**Quartiers NPNRU :** Quartiers Sud et Quartiers nord est

**Porteur de projet :** Communauté d'agglomération du Grand Avignon

**Calendrier :** mise en culture dès 2020 (le Tipi)

**État d'avancement :** démarrage

## Rennes : Le Blosne fertile

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Développement des prestations d'animation et de formation

Action 2 : Vente directe et vente auprès des professionnels

Action 3 : Organisation de prestations en entreprises ou à destination des entreprises

Action 4 : Composteur électromécanique

### Description synthétique du projet

Extension du Potager des Cultures (ouvert en septembre 2019) à plusieurs sites de production, avec deux terrains de 5000 et 8000 m<sup>2</sup> qui seront remis par la Ville pour en faire un projet de structuration et de déploiement de plusieurs stratégies métropolitaines et municipales en faveur de l'agriculture urbaine, l'alimentation, la cohésion sociale et l'environnement dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville en renouvellement urbain

**Type de projet :** micro-ferme

**Quartier NPNRU :** Le Blosne

**Porteur de projet :** Rennes métropole

**Calendrier :** Dès 2021

**État d'avancement :** démarrage





## Vierzon : nourrir les convergences

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :  
 Action 1 : Encadrant maraîchage bio  
 Action 2 : Investissement en matériel

### Description synthétique du projet

Le projet consiste à créer et à développer une activité de production maraîchère BIO, adossée à un espace dédié à la promotion et au développement de l'alimentation durable sur le territoire de Vierzon et ses environs, l'écopôle alimentaire de la Chaponnière, tiers-lieu agricole. L'objectif est de participer à l'augmentation significative de l'offre de produits alimentaires bio sur le territoire.

**Type de projet :** micro-ferme

**Quartier NPNRU :** Centre-ville - Clos du Roy

**Porteur de projet :** Régie de quartier C2S Services

**Calendrier :** dès 2020

**État d'avancement :** démarrage

## Bordeaux : cultivons nos quartiers

Nombre de quartiers concernés : 3

Rappel des actions clés :  
 Action 1 : Développer sites de production  
 Action 2 : Transformation de la production  
 Action 3 : Consommation  
 Action 4 : Sensibilisation

### Description synthétique du projet

Le projet veut structurer une filière visant à augmenter significativement la part des productions locales dans la restauration collective publique (accompagner l'évolution de l'offre).

**Type de projet :** projet complexe

**Quartiers NPNRU :** Rive Droite de Bordeaux Métropole : Joliot-Curie : Benauge-Henri Sellier-Léo Lagrange sur les villes de Bordeaux, Cenon, Floirac, Palmer-Saraillère-8 Mai 45-Dravemont sur les villes de Floirac et Cenon, Carriet sur la ville de Lormont

**Porteur de projet :** Bordeaux Métropole (EPCI) et le Grand Projet des Villes Rive Droite (GIP)

**Calendrier :** 2021 - 2023

**État d'avancement :** démarrage

## Dijon : ramifications

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :  
 Action 1 : étude de faisabilité technique et études de sols  
 Action 2 : étude de faisabilité économique  
 Action 3 : achat de matériel  
 Action 4 : ingénierie  
 Action 5 : travaux  
 Action 6 : Ingénierie aliments sains pour tous  
 Action 7 : Living Lab

### Description synthétique du projet

Le projet s'articule autour de : 1 / une ferme urbaine tournée vers de l'alimentaire qui pourra se développer autour de sites rendus disponibles par les PRU ou sites non utilisés 2 / le développement d'une nouvelle offre d'aide alimentaire basée sur la formation-sensibilisation à l'autonomie alimentaire 3 / la création d'un living lab alimentaire sur le quartier (définition des produits et services alimentaires).

**Type de projet :** projet complexe

**Quartier NPNRU :** Quartier de la Fontaine d'Ouche

**Porteur de projet :** Dijon Métropole

**Calendrier :** lancement des cultures en 2022

**État d'avancement :** démarrage

# Qui sont les lauréats ?

## Vaulx-en-Velin : continuum agricole de la grande île

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Mission AMO Agriculture Urbaine (projet de ferme urbaine + recherche opérateurs)  
Action 2 : Projet de ferme urbaine et mise en production  
Action 3 : Réaménagement du parc des violettes  
Action 4 : Création d'un point de vente en circuit court + Pépinière de la ZAC Mas du Taureau+ démarches participatives

### Description synthétique du projet :

Projet composite ambitieux et prometteur, intégrant une ferme urbaine à visée productive et un point de vente en circuits courts, l'aménagement de jardins partagés au sein d'un espace vert municipal, permettant de l'autoconsommation pour les résidents du quartier ainsi qu'une pépinière. Projet au cœur de l'écoquartier qui se définit comme le cœur d'un projet plus large intégrant l'agriculture des familles (Jardin des violettes) et le dispositif Terres du Velin (promotion maraîchage périurbain).

**Type de projet :** projet complexe

**Quartiers NPNRU :** ZAC Mas du Taureau

**Porteur de projet :** Ville de Vaulx-en-Valin

**Calendrier :** 2020 - 2023

**État d'avancement :** démarrage

## Annemasse : opération d'agriculture urbaine sur le quartier du Perrier

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Études de construction du modèle éco et juridique  
Action 2 : Action de mise en réseaux des partenaires  
Action 3 : Construction d'une serre hors sol  
Action 4 : Aménagement de la ferme  
Action 5 : Aménagement des parcelles  
Action 6 : Chargé de mission service aménagement des espaces publics  
Action 7 : Accompagnement d'autres services

### Description synthétique du projet :

Installation d'une micro-ferme maraîchère biologique pérenne et économiquement viable sur un modèle de ferme maraîchère diffuse. Localisée sur 2 parcelles représentant 3 700 m<sup>2</sup> de surface agricole utilisable et une serre d'environ 65 m<sup>2</sup>, le projet d'agriculture urbaine s'intégrera dans les espaces verts libres du quartier vécu sur des parcelles propriété de la ville d'Annemasse.

**Type de projet :** micro-ferme

**Quartiers NPNRU :** Quartier du Perrier-Livron-Château Rouge – Ville d'Annemasse

**Porteur de projet :** Ville & agglo d'Annemasse

**Calendrier :** exploitation à partir de 2023

**État d'avancement :** démarrage

## Valenciennes Métropole : Agriculture Urbaine NPNRU

Nombre de quartiers concernés : 4

Rappel des actions clés :

Action 1 : Études de faisabilité économique  
Action 2 : Études de sol  
Action 3 : Personnel

### Description synthétique du projet :

Valenciennes Métropole souhaite développer plusieurs typologies de projets d'agriculture urbaine (micro-ferme, jardins partagés, lieux «vitrines») afin d'atteindre des objectifs multiples : produire des biens ou des services destinés à être commercialisés et assurer des missions à caractère urbain, environnemental, social et pédagogique. Pour chacun des 4 sites, un appel à candidature sera lancé en parallèle des études de sols.

**Type de projet :**

projet complexe

**Quartiers NPNRU :**

Chasse-Royale, Bleuse Borne –  
Faubourg de Lille, La Briquette,  
Le Coq – Chanteclerc

**Porteur de projet :**

Communauté d'agglomération

**Calendrier :**

2020-2023

**État d'avancement :**

démarrage



## Nevers : Banlay Fertile

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : AMO Agriculture Urbaine - co construction du programmes des espaces publics avec habitants (montage juridique, économique et financier, technique).

Action 2 : Conception - réalisation des aménagements

Action 3 : Achat de matériel

Action 4 : Animations pédagogiques (intervention prestataire extérieurs)

### Description synthétique du projet

Projet à programmation mixte d'une surface totale de 10,5 ha répartis sur 3 sites (dont 1 seul en NPNRU), dont 2 hectares seront dédiés à la production agricole.

Composantes du projet qui ont vocation à alimenter les études de conception des espaces publics en cours, en articulation avec le calendrier du NPNRU. La programmation est variée et intéressante (jardins partagés ou familiaux, poulailler, forêt - jardin, production maraîchère, espaces de cueillette, éco pâturage).

**Type de projet :** projet complexe

**Quartier NPNRU :** NPNRU Banlay de Nevers

**Porteur de projet :** Ville de Nevers

**Calendrier :** 2020 - 2026

**État d'avancement :** démarrage

## La Métropole Européenne de Lille : valoriser et encourager l'agriculture urbaine

Nombre de quartiers concernés : 5

Rappel des actions clés :

Action 1 : Structurer la démarche d'ensemble

Action 2 : Engager les expertises et études préalables nécessaires à la définition et à l'engagement des projets

Action 3 : Préparer les fonciers mobilisés

Action 4 : Amorcer, initier les activités agricoles

### Description synthétique du projet

Candidature métropolitaine multisites visant la construction d'une stratégie et d'une démarche d'ensemble à l'échelle des sites du NPRU pour, d'une part, mettre en cohérence et en réseau les différents acteurs et projets, et, d'autre part, impulser et faire émerger de nouveaux projets.

**Type de projet :** projet complexe

**Quartiers NPNRU :** Lille, Hem, Loos, Mons-en-Barœul et Tourcoing

**Porteur de projet :** MEL

**Calendrier :** Mise en culture en 2021

**État d'avancement :** Démarrage

## Angers : cultivons notre terre

Nombre de quartiers concernés : 2

Rappel des actions clés :

Action 1 : AMO Agriculture Urbaine

Action 2 : Études

Action 3 : Aide à l'investissement sur projets retenus

Action 4 : Chef de projet

### Description synthétique du projet

3 types de potentiels fonciers : Des projets vivriers et productifs / Des projets d'hyper-proximité / Des projets d'expérimentation. Dans chaque quartier, le projet repose sur la constitution d'une équipe de jardiniers formée, invitée à concevoir les projets et à cultiver les trois types d'espaces.

**Type de projet :**

projet complexe

**Quartiers NPNRU :**

Belle-Beille et Monplaisir

**Porteur de projet :**

Angers Loire Métropole

**Calendrier :**

Mise en œuvre sur site à partir de 2023 (2020 - 2022 :

études et groupes de travail)

**État d'avancement :**

démarrage



# Qui sont les lauréats ?

## Toulouse : l'agriculture urbaine, levier de résilience alimentaire et professionnelle

Nombre de quartiers concernés : 4

Rappel des actions clés :

Action 1 : mobiliser autour de trames alimentaires

Action 2 : Développer les différentes formes d'agricultures urbaines

Action 3 : Organiser l'approvisionnement en produits de qualité accessibles

Action 4 : Découverte et professionnalisation des métiers

Action 5 : Coopérations avec les exploitations agricoles métropolitaines

### Description synthétique du projet

Le projet consiste à coordonner et développer diverses initiatives des acteurs locaux : dispositif de concertation pour définir la cartographie des aménagements d'Agriculture Urbaine (appel à projets habitants), développement de fermes urbaines, organisation de l'approvisionnement, découverte et professionnalisation des métiers de l'alimentation durable.

**Type de projet :** projet complexe

**Quartiers NPNRU :** Quartier QPV en Renouvellement Urbain Izards - La Vache (PRIR) - Quartiers QPV en renouvellement Urbain Reynerie et Bellefontaine, voire l'ensemble du Grand Mirail (PRIN)

**Porteur de projet :** Toulouse métropole

**Calendrier :** mise en œuvre sur site à partir de 2023 (2020 - 2022 : études et groupes de travail)

**État d'avancement :** démarrage



## Aubervilliers La Sauge : Terre Terre – Ferme productive et pédagogique

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Conception et mise aux normes du projet pour viabilisation du site + raccordement aux réseaux

Action 2 : Mise en place de la pépinière participative

Action 3 : Construction du potager des habitants - création de bacs en chantiers participatifs

Action 4 : Epicerie de quartier en circuit-court

### Description synthétique du projet

Développé sur une friche urbaine de 3000m<sup>2</sup> à Aubervilliers, Terre Terre est un projet porté par la SAUGE à des fins de réinstallation et d'extension de "La Prairie du Canal" et vise la mise en place d'un écosystème productif agro-alimentaire écologique, alternatif et collectif à l'échelle départementale. Il combine des espaces à vocation pédagogique, productifs et récréatifs et s'inscrit en synergie avec le projet "Parc du Glacis".

**Type de projet :** jardins collectifs

**Quartiers NPNRU :** NPNRU Aubervilliers, La Courneuve, Saint Denis - Quartier Francs moisins - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy

**Porteur de projet :** La SAUGE (La Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée)

**Calendrier :** 2020 - 2025

**État d'avancement :** démarrage

## Paysage urbain à Paris : la ferme urbaine pédagogique de Charonne

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Aménagement de la base de vie temporaire, puis nouvelle base de vie (public : salarié pour repos et préparation des commandes)

Action 2 : Construction du pavillon de l'écologie urbaine (accueil du public, événements et expos) avec association en insertion

Action 3 : Élaboration des contenus pédagogiques et ateliers & démarrage des écoles

Action 4 : Développement des ventes en circuits courts : véhicule de livraison électrique

Action 5 : Développement d'actions hors site - rayonnement

### Description synthétique du projet :

Projet de ferme urbaine de micro-pousses, à la croisée des enjeux de l'insertion des chômeurs de longue durée et de la sensibilisation aux enjeux de la transition écologique. Le projet, porté par le Paysan urbain, acteur expérimenté et reconnu en Agriculture Urbaine a été lauréat de l'appel à projet Parisculteurs. Le projet comprend également un volet d'action plus diffusives via notamment la mise en place de bacs de cultures et de composteurs dans les résidences des bailleurs sociaux.

**Type de projet :** micro-ferme

**Quartier NPNRU :** NPNRU Les Portes du 20e

**Porteur de projet :** Le Paysan urbain (+ Ville de Paris)

**Calendrier :** 2020 - 2022

**État d'avancement :** opérationnel

## Cycloponics à Paris : Le terrier

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Réhabilitation du parking et verger

Action 2 : Ouvriers

### Description synthétique du projet :

Projet composé d'un espace vert dédié à la communauté locale (jardin partagé, bacs de compostage et forêt comestible en permaculture) et d'un espace de culture en parking sous-terrain

pour réintroduire la culture du champignon de Paris à Paris, et à titre expérimental, des endives de pleine terre et de la barbe de capucin, un légume du nord de la France

**Type de projet :** Projet complexe -

**Quartier NPNRU :** Orgue de Flandres, Paris

**Porteur de projet :** Cycloponics (+ Ville de Paris)

**Calendrier :** Décembre 2020 : début des cultures

**État d'avancement :** Démarrage

## Les Mureaux : 110 Cultures

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Diagnostics, études de conception

Action 2 : Travaux (accès, aménagements...)

Action 3 : Animation du site

### Description synthétique du projet :

La foncière de Watou ambitionne de transformer le toit terrasse (13 500 m<sup>2</sup>) du centre commercial Espace en catalyseur d'activités au service du territoire, un lieu où règne l'abondance et qui participe à la résilience locale. La toiture s'articulera autour de différents espaces à usages mixtes, interconnectés et modulés selon les besoins dont une ferme urbaine de 5000 à 7000m<sup>2</sup>.

**Type de projet :** projet complexe

**Quartier NPNRU :** -

**Porteur de projet :** Foncière de Watou

**Calendrier :** Inauguration de la toiture en septembre 2021

**État d'avancement :** démarrage



# Qui sont les lauréats ?

## Bas Clichy : la ferme du Bois du Temple

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Etude de faisabilité détaillée - montage du projet

Action 2 : Etude portage juridique ou contractuel

Action 3 : Recrutement et formation

Action 4 : Déploiement animation de projet

Action 5 : Aménagement des espaces verts publics / bailleurs

### Description synthétique du projet

Le projet s'inscrit dans la continuité d'une initiative préexistante de jardins partagés, animée par l'association Veni Verdi sur le territoire de Clichy sous Bois. La ferme du Bois du Temple est un projet de ferme urbaine pédagogique, déployée sur les espaces verts du quartier mis à disposition par la ville et les bailleurs et permettant la transformation d'espaces verts traditionnels en espaces producteurs de denrées (alimentaires et non alimentaires), support d'animation (formation, accueil du public) et d'activités économiques diversifiées.

**Type de projet :** micro-ferme

**Quartier NPNRU :** NPNRU Bas-Clichy - Bois du Temple

**Porteur de projet :** Association Veni-Verdi en partenariat avec la ville de Clichy-sous-Bois

**Calendrier :** 2020-2021

**État d'avancement :** démarrage



## Île Saint-Denis : Lil'Ô

Nombre de quartiers concernés : 2

### Description synthétique du projet

Projet composite porté par l'association HALAGE, sur une ancienne friche industrielle de 3.6 ha située au croisement de plusieurs QPV de l'Île St Denis, dans une zone Natura 2000. Ce projet de renaturation et de restauration de la biodiversité se distingue par 3 activités dominantes : l'horticulture urbaine, la fabrication de substrats fertiles et la recherche scientifique en particulier sur les sols pollués. Projet d'ores et déjà reconnu comme exemplaire par l'ANRU.

**Type de projet :** projet complexe

**Quartiers NPNRU :** Ile-Saint-Denis, secteur Paul Cachin, à proximité des QPV Orgemont, Centre Ville et La Source-Les Presles (Épinay-sur-Seine)

**Porteur de projet :** Halage

**Calendrier :** 2020 - 2021

**État d'avancement :** opérationnel

Rappel des actions clés :

Action 1 : Création d'un centre d'éducation populaire sur la biodiversité et l'urbanisme transitoire

Action 2 : Laboratoire Horticole pour la confection et la vente de bouquets.

Action 3 : Espace d'accueil type Guinguette

Action 4 : Recherche scientifique sur les sols

Action 5 : Coordination et équipe chantier insertion

## Sartrouville : Champerché dans la cité des Indes

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Etudes : Centrale de traitement d'air

Action 2 : Etudes : Circuit électrique CFA / CFO

Action 3 : Travaux : Réhabilitation du site

Action 4 : Travaux : Chantier d'aménagement

Action 5 : Acquisition : Matériel de "cœur de métier"

Action 6 : Installation : Phase de mise en place des cultures

### Description synthétique du projet

Création d'une ferme en bioaponie de 1300 m<sup>2</sup> dans un parking désaffecté de la Cité des Indes appartenant au bailleur 1001 vies Habitat, avec pour objectifs la création d'emplois, le développement d'une souveraineté alimentaire et l'utilisation d'espaces délaissés.

**Type de projet :** projet complexe

**Quartier NPNRU :** Cité des Indes

**Porteur de projet :** Champerché

**Calendrier :** dès 2020

**État d'avancement :** opérationnel

## Épinay-sous-Sénart : Cœur de ville

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Infrastructures, matériels de transports, logistique et manutention et matériel de production

Action 2 matériels

Action 3 : Matériels transports et machines et équipements

Action 4 : Aménagements locaux et équipements

### Description synthétique du projet

Apporter une réponse locale aux problématiques d'accès à des denrées de qualité à travers 4 axes :

Axe 1 : Deux serres de production de 430 et 270 m<sup>2</sup>

en toiture d'un centre commercial et une ferme urbaine productive de 100 m<sup>2</sup> en sous-sol

Axe 2 : plaine maraîchère (production agricole pleine terre)  
Axe 3 : gestion des biodéchets par compostage micro-industriel

Axe 4 : parcours de sensibilisation à l'environnement

**Type de projet :** micro-ferme

**Quartier NPNRU :** NPNRU La Plaine

**Porteur de projet :** Épinay-sous-Sénart

**Calendrier :** 2020 - 2025

**État d'avancement :** démarrage



# Qui sont les lauréats ?



Jean-Pierre Sageot

## Parti poétique à Saint-Denis : Zone Sensible

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Création d'un espace d'accueil et de médiation ERP sur site
- Action 2 : Faire de zone sensible un campus d'apprentissage entre Nature - Culture - Nourriture
- Action 3 : Développer production agricole de zone sensible et permettre son accessibilité aux habitants
- Action 4 : Consolidation développement de l'équipe projet

### Description synthétique du projet

Projet qui vise à accroître les activités de production / culturelles menées par Zone Sensible, ferme permacole opérationnelle depuis 2017. Ce projet vise à terme à créer un « centre de production d'art et de nourriture » qui se distingue par la mise en avant des enjeux de création, le développement d'une offre culturelle et sens.

**Type de projet :** projet complexe

**Quartier NPNRU :** à proximité du QPV Langevin-LavoisiersTartres-Allende (Saint-Denis)

**Porteur de projet :** Parti poétique (association de Saint-Denis)

**Calendrier :** mise en œuvre dès 2021

**État d'avancement :** opérationnel

## Romainville : agriculture urbaine et alimentation saine et solidaire

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Mission AMO vergers + étude sous sols
- Action 2 : Aménagements toitures - surcoûts toitures + plants + système irrigation + matériel + composteur + aménagement champignonnière
- Action 3 : Personnel (animation)

### Description synthétique du projet

Projet de mise en culture de plus de 9000m<sup>2</sup>, proposant 13 vergers publics et privés (6000m<sup>2</sup>), de la culture maraîchère sur toits (2500m<sup>2</sup>) et une champignonnière en sous-sol des tours réhabilitées, complémentaire au projet de la Cité maraîchère de Romainville et de l'épicerie solidaire qui verra le jour en 2020. Une première toiture agricole amorcera le projet dès 2020 (toiture Vassou).

**Type de projet :** micro-ferme

**Quartier NPNRU :** Quartier Youri Gagarine

**Porteur de projet :** EPT Est Ensemble - copilotage Ville de Romainville

**Calendrier :** 2020 - 2030 avec phase expé sur 2020-2024

**État d'avancement :** démarrage

## Les Abymes : Cultivé en cité

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Etude de faisabilité, location véhicule et carburant
- Action 2 : Système d'aquaponie et photovoltaïque
- Action 3 : Salaire à temps partiel 12 mois

### Description synthétique du projet

Formation à l'aquaponie d'un collectif d'habitants

**Type de projet :** projet complexe

**Quartiers NPNRU :** Raizet / Les Abymes

**Porteur de projet :** Association Aquaponie Antilles AAA (+ Cap Excellence)

**Calendrier :** dès 2020

**État d'avancement :** démarrage

## Francs Moisins à Saint-Denis : Parc Intercommunal d'agriculture urbaine du Glacis

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Exploitation maraîchère biologique
- Action 2 : Mise en place d'une forêt comestible
- Action 3 : Conception et déploiement du système d'irrigation
- Action 4 : Aménagement local associatif
- Action 5 : Achat de 2 véhicules utilitaires

### Description synthétique du projet

Projet d'AU productive sur 6500m<sup>2</sup> au pied du fort de l'Est qui vise à transformer un parc communal en une exploitation maraîchère coopérative et semencière selon les principes de la permaculture. Projet complémentaire au projet « Terre Terre » porté par la SAUGE à Aubervilliers avec logique de structuration de filière locale. Trois espaces distincts (espace de convivialité, forêt comestible, maraichage participatif), gérés par 2 structures associatives locales privées.

**Type de projet :** micro-ferme

**Quartiers NPNRU :** NPNRU de Saint Denis - Les Francs moisins & NPNRU de La Courneuve - Les 4000

**Porteur de projet :** La Sauge • Engrainage

**Calendrier :** 2020 - 2021

**État d'avancement :** démarrage

## Fort de France : ferme d'agriculture urbaine intégrée de Desclieux à Fort-de-France

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Etude et travaux sur dépollution du site
- Action 2 : Rénovation du bâti existant
- Action 3 : Aménagement des « séquences »
- Action 4 : Équipement et matériaux
- Action 5 : Ingénierie et encadrement technique sur 3 ans
- Action 6 : Communication et promotion

### Description synthétique du projet

Création d'une ferme sur un ancien site militaire de 2 ha pollué (il accueillait les entrepôts de carburant de la Marine Nationale pour ravitailler ses navires au Fort Saint-Louis par un réseau de pipeline) avec plusieurs activités: jardin botanique et ludique  
+ espaces de production + espaces d'élevage  
+ dépollution et matériauthèque  
+ espace de vie

**Type de projet :** micro-ferme

**Quartier NPNRU :** NPNRU Centre-ville

**Porteur de projet :** Association YPIRANGA  
(+ Ville de Fort de France)

**Calendrier :** démarrage exploitation en 2021

**État d'avancement :** démarrage



## CONTACTS PRESSE ANRU

Direction des Relations publiques  
et de la Communication

Damien Ranger : 01 53 63 55 05  
[dranger@anru.fr](mailto:dranger@anru.fr)

directeur des relations publiques  
et de la communication

Camille Maire : 01 53 63 56 89  
[cmair@anru.fr](mailto:cmair@anru.fr)

chargée des relations presse  
et relations institutionnelles